

mentation de la population constatée par ce recensement ne soit pas aussi considérable que nous le désirerions, c'était tout de même une augmentation. A la vérité, c'est une augmentation; mais si nous apprécions cette augmentation en employant comme base les calculs de sir Richard Cartwright, lorsqu'il dénonçait l'ancien gouvernement parce que notre population ne s'accroissait pas plus rapidement, nous arriverons à la conclusion que cette augmentation n'est pas proportionnée au développement du pays. Que sont devenus ceux qui nous manquent? Ils doivent être sortis du pays. Mais le gouvernement, pour se jeter quelque peu d'encens sous le nez, nous déclare qu'il a de bonnes raisons de croire que l'augmentation de la population, durant la seconde moitié de la dernière période décennale—c'est-à-dire, la période durant laquelle il a été chargé de l'administration du pays— a dépassé de beaucoup l'augmentation moyenne pendant les années précédentes, et qu'à l'avenir, l'augmentation ne fera que s'accroître de plus en plus rapidement.

Je me permettrai de demander à l'honorable secrétaire d'Etat de nous dire, lorsqu'il répondra, comme je l'espère, à mes remarques, sur quoi il fonde cette prévision. J'ai remarqué une déclaration analogue faite dans un discours prononcé par l'ex-ministre de la Justice dans une certaine localité d'Ontario-ouest, et, après avoir lu le résumé de ce discours, je lui écrivis une note pour le féliciter de ses remarques, parce que je croyais comprendre qu'il était sorti de la sphère étroite dans laquelle se renferment ordinairement les membres du gouvernement lorsqu'ils parlent de leurs propres départements, et je lui demandai de m'envoyer un rapport complet de son discours; mais lorsque je le reçus, je constatai qu'il n'avait pas fait, lui-même, autre chose que de vanter le gouvernement comme le fait le dernier paragraphe du discours du trône. Si vous lisez le discours auquel je viens de faire allusion, vous trouverez la même déclaration que nous voyons dans le discours du trône au sujet de l'augmentation de la population. Je lui dis alors que, malgré tout le respect que m'inspiraient son savoir et sa perspicacité, je regrettais de le voir affirmer une chose qu'il ne pourrait étayer sur des chiffres ou des faits. Les tableaux du commerce et de la navigation servirent de

base à ceux qui discutèrent cette question après le recensement de 1891. On peut trouver dans ces tableaux une entrée des effets de colons exportés, et les chiffres dont on nous a étourdi alors les oreilles à maintes reprises en nous parlant de ce sujet, et je crois pouvoir dire que mon honorable ami qui sourit maintenant, employa, lui aussi, le même argument. Si cet argument vaut quelque chose, je me propose de l'appliquer, moi-même, au dernier lustre pendant lequel l'honorable *leader* de la Chambre a fait partie du gouvernement actuel, et auquel il est fait allusion dans l'adresse. On remarquera que les chiffres auxquels je fais présentement allusion sont justement, en moyenne, à peu près les mêmes que pendant les cinq années précédentes. Connaissant passablement les documents qui émanent du parlement, j'ai pris les rapports qui comprennent les dix dernières années, et je les ai examinés pour voir jusqu'à quel point les tableaux du commerce et de la navigation publiés par le gouvernement actuel justifient leur affirmation concernant la diminution de l'émigration canadienne aux Etats-Unis, et voici ce que j'ai trouvé: La valeur des effets de colons exportés se monta :

En 1892 à.....	\$1,227,998
En 1893 à.....	1,537,646

Quant aux chiffres de 1894, j'avoue que je n'ai pu les trouver. Le volume des tableaux du commerce et de la navigation de cette année-là n'a pas d'index, et bien que j'aie consacré quelque temps à chercher l'entrée relative aux effets de colons exportés, je n'ai pu découvrir cette entrée.

En 1896, la valeur de ces effets s'éleva à \$991,735. Le gouvernement actuel ne réclame pas, sans doute, le mérite de ce chiffre. Il doit plutôt l'attribuer à son prédécesseur. En 1897, la valeur de ces effets se monta à \$1,237,000. Ce chiffre n'atteignit pas seulement celui de 1892; mais il le dépassa.

En 1898, la valeur de ces effets fut de..	\$1,008,000
En 1899 " " " "	993,000
En 1900 " " " "	1,057,994
En 1901 " " " "	1,166,533

Faites une comparaison entre les chiffres de ces dix dernières années, et vous constaterez que la valeur des effets de colons exportés du Canada fut plus élevée pendant les cinq dernières années de la dernière période décennale que durant les cinq années précédentes. Cependant, on nous dit, avec